



Repos Hebdo - Debut de contrat

Par KilayoxTwitchTV

Bonjour,

Je n'arrive pas à déterminer le nombre de repos que je peux avoir.

Mon contrat a débuté le 17 juin à 9h. J'ai travaillé du coup le mercredi 17 , jeudi, vendredi, samedi et dimanche, contrat de 39h et j'ai réalisé 41h. je sais que j'ai droit à du repos mais il me semble que ce n'est pas 2 jours??

Prenez soins de vous,

Kilayox TwitchTV

Par janus2

Bonjour,
Impossible de vous répondre avec si peu de renseignements...
Quel statut ? Quelle convention collective ? etc.